

sur les politiques des deux parties en matière de télécommunications, et l'on a examiné le nouveau contexte réglementaire de la Communauté européenne en prévision de la libéralisation de son marché intérieur. On a passé en vue des sujets tels que la formulation de normes internationales et les tests de conformité. À cet égard, le Canada a assisté, à titre d'invité spécial, à l'assemblée technique de l'ETSI, tenue en 1990. Les discussions ont surtout été marquées par une volonté d'éviter le dédoublement des normes internationales et d'assurer la transparence des mécanismes. La télévision haute définition a été examinée après la réunion de Dusseldorf. On a également parlé des négociations commerciales multilatérales relatives aux services et entreprises dans le cadre du GATT, en vue d'en arriver à un rapprochement sur les questions de réciprocité, d'ouverture des marchés et de commandes publiques. Le Canada a proposé un protocole d'accord sur la coopération dans le domaine des télécommunications et de la technologie de l'information; ce protocole viserait surtout à intensifier la coopération technologique dans ces domaines, au chapitre de la recherche et du développement.

(ii) Environnement

Le nombre croissant de rencontres, un peu partout dans le monde, sur la question de la protection de l'environnement témoigne de l'importance grandissante de cette question au niveau international. C'est un domaine dans lequel le Canada et la CE coopèrent de façon très harmonieuse. La récente réunion, tenue à la Maison blanche, à Washington, a fait ressortir leur communauté de vues sur la nécessité d'agir vite en ce qui concerne l'effet de serre, encore que l'issue de la réunion n'ait pas été aussi positive qu'on l'aurait souhaité, en raison des réserves émises par d'autres participants.

Le Canada vient de lancer un document de travail interne, le "Livre vert", qui fera l'objet d'un examen public destiné à rallier l'opinion avant que ne soit entreprise l'étape législative. Le Canada a récemment